

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Société par Actions Simplifiée
au capital de 7 905 826 €

Siège social : 3, rue d'Héliopolis
75017 PARIS

811 599 406 R.C.S. PARIS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 DÉCEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 943 069 € de la manière suivante :

▪ Dotation au compte « réserve légale », pour un montant de	47 154 €
▪ Distribution à titre de dividendes aux associés, pour un montant de Soit à hauteur de 0,1065 € par action.	200 000 €
▪ Dotation au compte « autres réserves », pour un montant de	695 915 €
Total égal au bénéfice de l'exercice, Soit	<u>943 069 €</u> =====

Le compte « réserve légale » est ainsi porté à 110 308 € et le compte « autres réserves » s'élève à 1 595 834 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 9 661 318 €.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 3,41 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 199 996,59 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le dans le délai légal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,80% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,20%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 décembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Pierre-Yves BOIX





PKF
Arsilon

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

3, Rue d'Héliopolis


75017 PARIS-17

Exercice clos le : 30 juin 2025

APE : 6920Z

SIRET : 81159940600014

Copie certifiée conforme



SOMMAIRE

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat synthétique

3

Compte de résultat synthétique

6

Annexe des comptes annuels

7

8

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/25	Valeurs nettes au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	22 873 492	22 405 203	468 290	2,09
Autres immobilisations incorporelles	1 252 277	97 964	1 154 312	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	7 098	8 886	-1 788	-20,13
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	8 136 774	8 096 876	39 898	0,49
Créances rattachées à des participations	8 860		8 860	
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	97 942	81 554	16 388	20,09
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	32 376 443	30 690 484	1 685 959	5,49
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	87 580		87 580	
Créances (3)				
Clients (3)	10 206 131	10 781 870	-575 739	-5,34
Clients douteux, litigieux (3)	1 199 161	1 595 650	-396 488	-24,85
Provisions pour dépréciations des clients	-1 335 419	-1 668 514	333 095	19,96
Clients Factures à établir (3)	2 871 562	1 560 405	1 311 158	84,03
Personnel et comptes rattachés (3)	1 040	393	647	164,80
Créances fiscales et sociales (3)	2 219 395	1 554 248	665 148	42,80
Autres créances (3)	9 009	15 202	-6 193	-40,74
Groupe et associés (3)		6 101 895	-6 101 895	-100,00
Débiteurs divers (3)	13 280	347 341	-334 061	-96,18
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	16 192	16 192		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	394 880	408 236	-13 356	-3,27
Charges constatées d'avance(3)	285 966	286 601	-635	-0,22
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 968 779	20 999 518	-5 030 739	-23,96
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	48 345 222	51 690 001	-3 344 779	-6,47

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PASSIF	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 7 905 826)	7 905 826	7 905 826		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	63 154	31 262	31 892	102,02
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	899 919	593 975	305 944	51,51
Report à nouveau	25 995	25 995		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	943 069	637 836	305 233	47,85
SITUATION NETTE	9 837 963	9 194 894	643 069	6,99
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	23 355	13 455	9 900	73,58
TOTAL CAPI TAUX PROPRES	9 861 318	9 208 349	652 969	7,09
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	16 170	16 170		
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	16 170	16 170		
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établis. de crédit (2)	202 930	389 408	-186 479	-47,89
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	20 877 710	24 867 334	-3 989 624	-16,04
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	273 337	1 485 815	-1 212 478	-81,60
Fournisseurs, factures non parvenues	11 816 852	9 078 724	2 738 129	30,16
Dettes fiscales et sociales	4 847 008	5 072 799	-225 792	-4,45
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	35 141	1 123 775	-1 088 634	-96,87
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	414 757	447 627	-32 870	-7,34
TOTAL DETTES	38 467 734	42 465 482	-3 997 748	-9,41
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	48 345 222	51 690 001	-3 344 779	-6,47
(1) Dont à plus d'un an		186 075		
(1) Dont à moins d'un an	38 467 734	42 279 407		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques		362		
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	24 263 388	100	22 043 272	100	2 220 116	10
dont à l'exportation : 92 890						
Montant net du chiffre d'affaires	24 263 388	100	22 043 272	100	2 220 116	10
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	70 092		183 833	1	-113 741	-62
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	960 858	4	395 988	2	564 870	143
Autres produits	27 022		1 321		25 701	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	25 321 359	104	22 624 413	103	2 696 946	12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	12 484 528	51	7 984 515	36	4 500 013	56
Impôts, taxes et versements assimilés	269 687	1	369 462	2	-99 775	-27
Salaires et traitements	7 163 438	30	7 900 401	36	-736 962	-9
Charges sociales	3 203 336	13	3 426 753	16	-223 417	-7
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	39 091		40 013		-922	-2
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	466 108	2	402 994	2	63 114	16
Dotations aux provisions						
Autres charges	605 685	2	672 840	3	-67 155	-10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	24 231 874	100	20 796 978	94	3 434 896	17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 089 485	4	1 827 435	8	-737 950	-40
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	499 999	2			499 999	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	131 158	1	2 817		128 341	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	631 157	3	2 817		628 340	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	594 219	2	1 023 177	5	-428 958	-42
Différences négatives de change	260		267		-7	-2
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	594 479	2	1 023 443	5	-428 964	-42
RÉSULTAT FINANCIER	36 679		-1 020 626	-5	1 057 305	104
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 126 164	5	806 809	4	319 355	40
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			30 000		-30 000	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			30 000		-30 000	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	91		284		-193	-68
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	9 900		9 900			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 991		10 184		-193	-2
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 991		19 816		-29 807	-150
Participation des salariés aux résultats	16 551		22 993		-6 441	-28
Impôt sur les bénéfices	156 552	1	165 796	1	-9 244	-6
TOTAL DES PRODUITS	25 952 517	107	22 657 230	103	3 295 286	15
TOTAL DES CHARGES	25 009 448	103	22 019 394	100	2 990 054	14
Bénéfice ou Perte	943 069	4	637 836	3	305 233	48

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

945 309

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 48 345 222,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 943 068,77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Au 01/01/2024, la société PKF Arsilon commissariat aux comptes a absorbé par fusion simplifiée les sociétés :

- PKF ARSILON CAC France : Siret 38979541000031
- PKF ARSILON COMMISSAIRES AUX COMPTE : Siret : 62202786000072
- AUDIT - CONSULTANT F. VASSEUR & J₁ : Siret : 48511177700028

Rachat des titres des sociétés :

- CALC SIRET : 51309237900025

Evénement post clôture:

Achat des 300 actions de la société ALETHEIA Audit le 13/10/2025 pour 219 952 euros. PKF Arsilon Commissariats aux comptes détient 100% des actions ALETHEIA.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Aucun changement de méthodes et d'estimation n'est intervenu en cours d'exercice.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	1 à 5 ans
- Agencements et installations	3 à 18 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de transport	4 ans

La durée d'amortissement des agencements et installations a été augmentée de 10 ans à 18 ans à compter du 1er juillet 2023, cet allongement reflétant mieux la durée d'utilisation des biens concernés.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables, sur la base de leur ancienneté.

PROVISIONS

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de la clôture ou à leur cours de couverture.

La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	26 264 738		1 661 158
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 322 097		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencs & aménagts divers			
		Matériel de transport		827 782	
Matériel de bureau & mobilier informatique					
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			3 149 878		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		8 096 876		2 294 719
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		81 554		16 388
TOTAL			8 178 430		2 311 107
TOTAL GENERAL			37 593 046		3 972 265
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			27 925 896
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			2 322 097	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			
		Matériel de transport			827 782
Mat. bureau, inform., mobilier					
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				3 149 878	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		2 245 961	8 145 634	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			97 942	
TOTAL			2 245 961	8 243 576	
TOTAL GENERAL			2 245 961	39 319 351	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial		2 028 767			2 028 767
Autres immobilisations incorporelles		284 057	37 302		321 360
TOTAL		2 312 825	37 302		2 350 127
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 313 950	1 049		2 314 999
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	827 042	740		827 782
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 140 992	1 788		3 142 780
TOTAL GENERAL		5 453 817	39 091		5 492 908

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations		9 900					9 900
TOTAL GÉNÉRAL		9 900					9 900
Total général non ventilé			9 900				9 900

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risque est liée à un litige salarié toujours en cour de cassation.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	16 170,00				16 170,00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	16 170,00				16 170,00

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : d'exploitation

financières

exceptionnelles

9 900,00

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	O. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
CALC - 0 LES CARRES DE L'ARC - Bâtiment B 13590 MEYRE	1 000	117 897	100,00	3 046
PKF ARSILON Audit - 3 , Rue d'Héliopolis 75017 PARIS-17 - 4	4 673 689	2 017 505	100,00	380 432
APSCAC MAROC - 10 RUE LIBERTE AL HIBA CASablanca - 60	50 000	214 819	100,00	1 157 810
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
CALC - 0 LES CARRES DE L'ARC - Bâtiment B 13590 MEYREUIL - 513092379	1 000	117 897	100,00	255 300				101 385	3 046	
PKF ARSILON Audit - 3 , Rue d'Héliopolis 75017 PARIS-17 - 433082070	4 673 689	2 017 505	100,00	7 876 522				381 684	380 432	499 999
APSCAC MAROC - 10 RUE LIBERTE AL HIBA CASablanca - 60178250	50 000	214 819	100,00	4 799				5 805 574	1 157 810	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
<p>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</p> <p>1. Filiales non reprises au §A :</p> <p>a. Filiales françaises</p> <p>b. Filiales étrangères</p> <p>2. Participations non reprises au §A :</p> <p>a. Dans des sociétés françaises</p> <p>b. Dans des sociétés étrangères</p>										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	8 860		8 860
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	97 942		97 942
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	1 199 161	1 199 161	
	Autres créances clients	13 077 694	13 077 694	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 040	1 040	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 193	19 193	
	Etat & autres coll. publiques	34 348	34 348	
	Impôts sur les bénéfices	2 153 354	2 153 354	
	Taxe sur la valeur ajoutée	12 500	12 500	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	22 289	22 289	
Charges constatées d'avance	285 966	285 966		
TOTAUX		16 912 348	16 805 546	106 802
Renvois				
(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PKF Arsilon Holding 3, Rue d'Héliopolis 75017 PARIS 17.

Les états financiers des comptes consolidés peuvent être consultés à cette même adresse.

SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE

La société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes fait partie de l'intégration fiscale groupe dont PKF Arsilon Holding est la société tête de groupe -3, Rue d'Héliopolis 75017 PARIS 17

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	285 966
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	285 966

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 871 562
Autres créances	44 253
Disponibilités	
TOTAL	2 915 816

CAPITAUX PROPRES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

La société est détenue à hauteur de 99,99% par PKF ARSILON HOLDING. Le capital est entièrement libéré.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 877 917,00	4,21
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

CAPITAUX PROPRES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		637 836
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	637 836
Affectations aux réserves	- Réserves légales	31 892
	- Autres réserves	605 944
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	637 836

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

L'Assemblée Générale décide du 20/12/2024 de prélever une somme de 300 000 € sur le compte « autres réserves » afin de la distribuer à titre de dividendes aux associés, soit à hauteur de 6 € par action

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	7 905 826			7 905 826
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	31 262	31 892		63 154
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	593 975	605 944	300 000	899 919
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	25 995			25 995
Résultat de l'exercice	637 836	943 069	637 836	943 069
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	13 455	9 900		23 355
TOTAL	9 208 349	1 590 805	937 836	9 861 318

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	202 930	202 930		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	12 090 189	12 090 189		
Personnel & comptes rattachés	1 036 644	1 036 644		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	974 836	974 836		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 784 944	2 784 944		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	50 582	50 582		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	20 877 856	20 877 856		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	34 995	34 995		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	414 757	414 757		
TOTAUX	38 467 734	38 467 734		

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

184 722

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	414 757
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	414 757

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	588 518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 816 852
Dettes fiscales et sociales	1 490 630
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	11 100
TOTAL DES CHARGES À PAYER	13 907 100

ENGAGEMENTS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 211 490,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,45 %

Table de mortalité INSEE 2021

Variables démographiques

- Mobilité des actifs : taux de turn-over non cadre 20 % - cadre 9 %

- Ventilation des départs à la retraite:

 Départ volontaire (départ à l'initiative du salarié) : 100 %

 Mise à la retraite par l'employeur: 0 %

- Age de départ en retraite: 60-64 ans (âge légal de départ)

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
cabinet AC-FI	27 125	28 250
TOTAL	27 125	28 250

LES EFFECTIFS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

LES EFFECTIFS

	30/06/2025	30/06/2024
Personnel salarié :	146,00	162,00
Ingénieurs et cadres	97,00	105,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	49,00	57,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Production vendue	24 170 498	92 890	24 263 388
Chiffre d'affaires	24 170 498	92 890	24 263 388

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 089 485	747 627	156 552	932 933
RÉSULTAT FINANCIER	36 679	36 679		36 679
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-9 991	-9 991		-9 991
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-16 551	-16 551		-16 551

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PRLV SEPA DIRECTION GENERALE D PRLV SEPA DIRECTION GENERALE D	37	
PENALITES HUISSIER CTX BOCCHIO PENALITES HUISSIER CTX BOCCHIO	54	
AMORT FRAIS D'ACQ TITRES FY25	9 900	
TOTAL	9 991	

PKF ARSILON COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Au capital de 7 905 826 Euros

Siège Social : 3, rue d'Héliopolis – 75017 PARIS

R.C.S 811 599 406

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSEIL - FRANCE INTERNATIONAL

Siège Social : 11, rue des Laitières – 94300 VINCENNES

Tél : 01 43 74 39 91 - E. Mail : contact@ac-fi.eu

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 555.000 €
Membre de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région Parisienne
RCS : Paris 797 426 228

PKF ARSILON COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Au capital de 7 905 826 Euros

Siège Social : 3, rue d'Héliopolis – 75017 PARIS

R.C.S 811 599 406

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1er juillet 2024 au 30 juin 2025

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **PKF ARSILON COMMISSARIAT AUX COMPTES** relatif à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre président sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 22 décembre 2025

Le Commissaire aux Comptes

Audit Conseil – France International
Soufian MALIK

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a small flourish at the bottom.



PKF
Arsilon

PKF ARSILON Commissariat aux C

3, Rue d'Héliopolis

75017 PARIS-17

Exercice clos le : 30 juin 2025

APE : 6920Z

SIRET : 81159940600014

SOMMAIRE

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat synthétique

Compte de résultat synthétique

Annexe des comptes annuels

3

6

7

8

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/25	Valeurs nettes au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	22 873 492	22 405 203	468 290	2,09
Autres immobilisations incorporelles	1 252 277	97 964	1 154 312	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	7 098	8 886	-1 788	-20,13
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	8 136 774	8 096 876	39 898	0,49
Créances rattachées à des participations	8 860		8 860	
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	97 942	81 554	16 388	20,09
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	32 376 443	30 690 484	1 685 959	5,49
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	87 580		87 580	
Créances (3)				
Clients (3)	10 206 131	10 781 870	-575 739	-5,34
Clients douteux, litigieux (3)	1 199 161	1 595 650	-396 488	-24,85
Provisions pour dépréciations des clients	-1 335 419	-1 668 514	333 095	19,96
Clients Factures à établir (3)	2 871 562	1 560 405	1 311 158	84,03
Personnel et comptes rattachés (3)	1 040	393	647	164,80
Créances fiscales et sociales (3)	2 219 395	1 554 248	665 148	42,80
Autres créances (3)	9 009	15 202	-6 193	-40,74
Groupe et associés (3)		6 101 895	-6 101 895	-100,00
Débiteurs divers (3)	13 280	347 341	-334 061	-96,18
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	16 192	16 192		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	394 880	408 236	-13 356	-3,27
Charges constatées d'avance(3)	285 966	286 601	-635	-0,22
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 968 779	20 999 518	-5 030 739	-23,96
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	48 345 222	51 690 001	-3 344 779	-6,47

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PASSIF	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au 30/06/24	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 7 905 826)	7 905 826	7 905 826		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	63 154	31 262	31 892	102,02
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	899 919	593 975	305 944	51,51
Report à nouveau	25 995	25 995		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	943 069	637 836	305 233	47,85
SITUATION NETTE	9 837 963	9 194 894	643 069	6,99
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	23 355	13 455	9 900	73,58
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 861 318	9 208 349	652 969	7,09
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	16 170	16 170		
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	16 170	16 170		
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	202 930	389 408	-186 479	-47,89
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	20 877 710	24 867 334	-3 989 624	-16,04
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	273 337	1 485 815	-1 212 478	-81,60
Fournisseurs, factures non parvenues	11 816 852	9 078 724	2 738 129	30,16
Dettes fiscales et sociales	4 847 008	5 072 799	-225 792	-4,45
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	35 141	1 123 775	-1 088 634	-96,87
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	414 757	447 627	-32 870	-7,34
TOTAL DETTES	38 467 734	42 465 482	-3 997 748	-9,41
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	48 345 222	51 690 001	-3 344 779	-6,47
(1) Dont à plus d'un an		186 075		
(1) Dont à moins d'un an	38 467 734	42 279 407		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques		362		
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services) dont à l'exportation : 92 890	24 263 388	100	22 043 272	100	2 220 116	10
Montant net du chiffre d'affaires	24 263 388	100	22 043 272	100	2 220 116	10
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	70 092		183 833	1	-113 741	-62
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	960 858	4	395 988	2	564 870	143
Autres produits	27 022		1 321		25 701	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	25 321 359	104	22 624 413	103	2 696 946	12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	12 484 528	51	7 984 515	36	4 500 013	56
Impôts, taxes et versements assimilés	269 687	1	369 462	2	-99 775	-27
Salaires et traitements	7 163 438	30	7 900 401	36	-736 962	-9
Charges sociales	3 203 336	13	3 426 753	16	-223 417	-7
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	39 091		40 013		-922	-2
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	466 108	2	402 994	2	63 114	16
Dotations aux provisions						
Autres charges	605 685	2	672 840	3	-67 155	-10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	24 231 874	100	20 796 978	94	3 434 896	17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 089 485	4	1 827 435	8	-737 950	-40
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	499 999	2			499 999	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	131 158	1	2 817		128 341	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	631 157	3	2 817		628 340	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	594 219	2	1 023 177	5	-428 958	-42
Différences négatives de change	260		267		-7	-2
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	594 479	2	1 023 443	5	-428 964	-42
RÉSULTAT FINANCIER	36 679		-1 020 626	-5	1 057 305	104
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 126 164	5	806 809	4	319 355	40
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			30 000		-30 000	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			30 000		-30 000	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	91		284		-193	-68
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	9 900		9 900			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 991		10 184		-193	-2
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 991		19 816		-29 807	-150
Participation des salariés aux résultats	16 551		22 993		-6 441	-28
Impôt sur les bénéfices	156 552	1	165 796	1	-9 244	-6
TOTAL DES PRODUITS	25 952 517	107	22 657 230	103	3 295 286	15
TOTAL DES CHARGES	25 009 448	103	22 019 394	100	2 990 054	14
Bénéfice ou Perte	943 069	4	637 836	3	305 233	48

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

945 309

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 48 345 222,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 943 068,77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Au 01/01/2024, la société PKF Arsilon commissariat aux comptes a absorbé par fusion simplifiée les sociétés :

- PKF ARSILON CAC France : Siret 38979541000031
- PKF ARSILON COMMISSAIRES AUX COMPTE : Siret : 62202786000072
- AUDIT - CONSULTANT F. VASSEUR & J₁ : Siret : 48511177700028

Rachat des titres des sociétés :

- CALC SIRET : 51309237900025

Événement post clôture:

Achat des 300 actions de la société ALETHEIA Audit le 13/10/2025 pour 219 952 euros. PKF Arsilon Commissariats aux comptes détient 100% des actions ALETHEIA.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Aucun changement de méthodes et d'estimation n'est intervenu en cours d'exercice.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	1 à 5 ans
- Agencements et installations	3 à 18 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de transport	4 ans

La durée d'amortissement des agencements et installations a été augmentée de 10 ans à 18 ans à compter du 1er juillet 2023, cet allongement reflétant mieux la durée d'utilisation des biens concernés.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables, sur la base de leur ancienneté.

PROVISIONS

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de la clôture ou à leur cours de couverture.

La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	26 264 738		1 661 158	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 322 097			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Matériel de transport		827 782		
	Matériel de bureau & mobilier informatique					
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			3 149 878			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		8 096 876		2 294 719	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		81 554		16 388	
TOTAL			8 178 430		2 311 107	
TOTAL GENERAL			37 593 046		3 972 265	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			27 925 896	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				2 322 097	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				827 782
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL					3 149 878	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		2 245 961		8 145 634	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				97 942	
TOTAL			2 245 961		8 243 576	
TOTAL GENERAL			2 245 961		39 319 351	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial		2 028 767			2 028 767
Autres immobilisations incorporelles		284 057	37 302		321 360
TOTAL		2 312 825	37 302		2 350 127
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 313 950	1 049		2 314 999
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	827 042	740		827 782
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 140 992	1 788		3 142 780
TOTAL GENERAL		5 453 817	39 091		5 492 908

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations		9 900					9 900
TOTAL GÉNÉRAL		9 900					9 900
Total général non ventilé			9 900				9 900

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risque est liée à un litige salarié toujours en cour de cassation.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	16 170,00				16 170,00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	16 170,00				16 170,00

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	466 108,26	960 857,86
financières		
exceptionnelles	9 900,00	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
CALC - 0 LES CARRES DE L'ARC - Bâtiment B 13590 MEYRE	1 000	117 897	100,00	3 046
PKF ARSILON Audit - 3 , Rue d'Héliopolis 75017 PARIS-17 - 4	4 673 689	2 017 505	100,00	380 432
APSCAC MAROC - 10 RUE LIBERTE AL HIBA CASablanca - 60	4 733	10 870	100,00	26 070
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
CALC - 0 LES CARRES DE L'ARC - Bâtiment B 13590 MEYREUIL - 513092379	1 000	117 897	100,00	255 300				101 385	3 046	
PKF ARSILON Audit - 3 , Rue d'Héliopolis 75017 PARIS-17 - 433082070	4 673 689	2 017 505	100,00	7 876 522				381 684	380 432	499 999
APSCAC MAROC - 10 RUE LIBERTE AL HIBA CASablanca - 60178250	4 733	10 870	100,00	4 799				464 798	26 070	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	8 860		8 860
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	97 942		97 942
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	1 199 161	1 199 161	
	Autres créances clients	13 077 694	13 077 694	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 040	1 040	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 193	19 193	
	Etat & autres	34 348	34 348	
	coll. publiques	2 153 354	2 153 354	
	Impôts sur les bénéfiques	12 500	12 500	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	22 289	22 289		
Charges constatées d'avance	285 966	285 966		
TOTAUX		16 912 348	16 805 546	106 802
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ENTREPRISES LIÉES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PKF Arsilon Holding 3, Rue d'Héliopolis 75017 PARIS 17.

Les états financiers des comptes consolidés peuvent être consultés à cette même adresse.

SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE

La société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes fait partie de l'intégration fiscale groupe dont PKF Arsilon Holding est la société tête de groupe -3, Rue d'Héliopolis 75017 PARIS 17

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	285 966
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	285 966

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 871 562
Autres créances	44 253
Disponibilités	
TOTAL	2 915 816

CAPITAUX PROPRES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

La société est détenue à hauteur de 99,99% par PKF ARSILON HOLDING. Le capital est entièrement libéré.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 877 917,00	4,21
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

CAPITAUX PROPRES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		637 836
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	637 836
Affectations aux réserves	- Réserves légales	31 892
	- Autres réserves	605 944
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	637 836

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

L'Assemblée Générale décide du 20/12/2024 de prélever une somme de 300 000 € sur le compte « autres réserves » afin de la distribuer à titre de dividendes aux associés, soit à hauteur de 6 € par action

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	7 905 826			7 905 826
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	31 262	31 892		63 154
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	593 975	605 944	300 000	899 919
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	25 995			25 995
Résultat de l'exercice	637 836	943 069	637 836	943 069
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	13 455	9 900		23 355
TOTAL	9 208 349	1 590 805	937 836	9 861 318

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	202 930	202 930		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	12 090 189	12 090 189		
Personnel & comptes rattachés	1 036 644	1 036 644		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	974 836	974 836		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 784 944	2 784 944		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	50 582	50 582		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	20 877 856	20 877 856		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	34 995	34 995		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	414 757	414 757		
TOTAUX	38 467 734	38 467 734		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

184 722

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	414 757
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	414 757

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	588 518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 816 852
Dettes fiscales et sociales	1 490 630
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	11 100
TOTAL DES CHARGES À PAYER	13 907 100

ENGAGEMENTS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 211 490,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,45 %

Table de mortalité INSEE 2021

Variables démographiques

- Mobilité des actifs : taux de turn-over non cadre 20 % - cadre 9 %
- Ventilation des départs à la retraite:
 - Départ volontaire (départ à l'initiative du salarié) : 100 %
 - Mise à la retraite par l'employeur: 0 %
- Age de départ en retraite: 60-64 ans (âge légal de départ)

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
cabinet AC-FI	27 125	28 250
TOTAL	27 125	28 250

LES EFFECTIFS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

LES EFFECTIFS

	30/06/2025	30/06/2024
Personnel salarié :	146,00	162,00
Ingénieurs et cadres	97,00	105,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	49,00	57,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Production vendue	24 170 498	92 890	24 263 388
Chiffre d'affaires	24 170 498	92 890	24 263 388

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 089 485	747 627	156 552	932 933
RÉSULTAT FINANCIER	36 679	36 679		36 679
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-9 991	-9 991		-9 991
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-16 551	-16 551		-16 551

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PKF ARSILON Commissariat aux C

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PRLV SEPA DIRECTION GENERALE D PRLV SEPA DIRECTION GENERALE D	37	
PENALITES HUISSIER CTX BOCCHIO PENALITES HUISSIER CTX BOCCHIO	54	
AMORT FRAIS D'ACQ TITRES FY25	9 900	
TOTAL	9 991	